

SÉANCE INAUGURALE

Synthèse de la séance inaugurale

Conférenciers:

Monsieur Jean-Pierre Charbonneau

Président de l'Assemblée nationale du Québec

Président de la Conférence parlementaire des Amériques

Monsieur Gildas Molgat

Président du Sénat du Canada

Monsieur Jean-Paul L'Allier

Maire de la ville de Québec

Monsieur Cesar Gaviria

Secrétaire général de l'Organisation des États américains

Maître de cérémonie:

Madame Michaëlle Jean

Journaliste-présentatrice au Réseau de l'Information de Radio-Canada

Secrétaire:

Monsieur Gaston Bernier

Assemblée nationale du Québec

Monsieur Jean-Pierre Charbonneau est président de l'Assemblée nationale du Québec et président de la Conférence parlementaire des Amériques. Il détient un baccalauréat en criminologie de l'Université de Montréal. De 1968 à 1976, il est journaliste d'enquête pour la presse écrite et électronique. Élu député du Parti québécois dans Verchères en 1976, il est réélu en 1981 et en 1985, devient adjoint parlementaire du premier ministre puis président de la Commission de l'éducation et de la main-d'œuvre et président de la Commission de l'économie et du travail. Il démissionne comme député en 1989 pour oeuvrer en Afrique, sur le plan de l'aide internationale. De 1992 à 1994, il est président d'Oxfam-Québec, organisme de coopération internationale. Élu député de Borduas en septembre 1994, il devient, le 12 mars 1996, président de l'Assemblée nationale. Il est aussi vice-président de l'Assemblée internationale des parlementaires de langue française (AIPLF), et fut président, en 1996, de l'Eastern Regional Conference du Council of State Governments (ERC/CSG). Il a publié deux ouvrages, La filière canadienne (1975) et L'Option (1978-comme coauteur).

D'entrée de jeu, le président Charbonneau souligne le caractère historique de la rencontre. Pour la première fois sont réunis des parlementaires de l'Amérique centrale, de l'Amérique du Sud, de l'Amérique du Nord et des Caraïbes. En effet, plus de 400 députés et sénateurs provenant de près d'une centaine d'États unitaires, fédéraux et fédérés ont accepté l'invitation de l'Assemblée nationale du Québec.

Le président explique que cette Conférence a pris forme avec la mise en place d'une dynamique politico-économique nouvelle sur ce continent. Les réformes basées sur l'ouverture des marchés ont donné un second souffle et une vigueur renouvelée aux processus d'intégration économique en servant de tremplin pour accéder aux marchés internationaux et occuper ainsi une plus grande place dans l'économie mondiale. Parallèlement, la démocratie parlementaire et l'État de droit ont aussi gagné du terrain. La convergence des idées sur le développement économique et la gouverne politique créent les conditions propices à l'intensification du dialogue interaméricain.

Les chefs d'État et de gouvernement des Amériques, lors du Sommet de Miami de 1994, ont lancé un ambitieux projet interaméricain dont le président Charbonneau retient deux éléments: la négociation, d'ici 2005, d'une zone de libre-échange qui s'étendrait de l'Alaska à la Terre de Feu et le souhait de voir s'intensifier la coopération entre les corps législatifs de l'hémisphère.

Prenant acte de ce dessein d'intégrer les économies de l'hémisphère et constatant qu'à ce jour, aucun forum ni aucune tribune ne rassemble les parlementaires de l'ensemble des Amériques, l'Assemblée nationale du Québec a pris l'initiative de les réunir pour débattre les enjeux du projet d'intégration économique des Amériques. Pour le président Charbonneau, la Conférence doit être l'occasion pour les parlementaires de se saisir de la question et d'en examiner les conséquences potentielles, de manière à positionner stratégiquement le rôle des élus dans le processus d'intégration en cours.

Les parlementaires doivent aussi convenir des suites à donner à cette démarche. Monsieur Charbonneau plaide pour que cette première conférence ne reste pas sans lendemain, que le dialogue entre les corps législatifs se poursuive de manière crédible et efficace, et qu'il soit encadré et soutenu par des structures et des mécanismes solidement établis.

Tout au long des travaux de cette Conférence, les parlementaires seront conviés à une réflexion et à des débats sur des questions d'importance majeure pour l'avenir de nos démocraties, de l'emploi et de nos cultures, pour ne citer que ces exemples. Ainsi, dans quelle mesure le resserrement des liens entre nos pays, dans le cadre de l'intégration des Amériques, peut-il contribuer à la consolidation de la démocratie et au renforcement de l'État de droit? Puisqu'un projet d'intégration économique doit favoriser une plus grande prospérité pour tous et une diminution des disparités économiques, comment nous assurer qu'un abaissement des barrières tarifaires entraînera une bonification des conditions de travail? Considérant que la pluralité culturelle et linguistique de notre continent constitue la richesse du patrimoine culturel des Amériques, comment voir à ce que le processus d'intégration contribue à la préservation de la diversité culturelle plutôt qu'à son uniformisation?

Le président annonce enfin qu'il met à la disposition de toutes les assemblées participantes le site Internet de la Conférence parlementaire des Amériques. Au cours des prochains mois, celui-ci sera transformé en Forum parlementaire virtuel des Amériques, pour mettre en réseau les assemblées parlementaires du continent utilisant les nouvelles technologies de l'information. En outre, il fournira aux élus un outil de communication et d'information efficace et deviendra un forum de dialogue utile, dynamique et interactif.

Monsieur Gildas Molgat est président du Sénat du Canada depuis novembre 1994. Il a une formation en commerce de l'Université du Manitoba. Élu pour la première fois à l'Assemblée législative du Manitoba en 1953, il est réélu en 1958, 1959, 1962, 1966 et 1969. Chef du Parti libéral du Manitoba et leader de l'Opposition de 1961 à 1968, il est nommé au Sénat par le Très

honorable P.E. Trudeau en 1970. Premier vice-président élu du Sénat en 1983, il sera réélu en 1988. Au cours de cette période, il coprésidera entre autres le Comité mixte spécial sur la Réforme du Sénat (Rapport Molgat-Cosgrove). Il est membre de plusieurs associations parlementaires.

Le président Molgat souligne que des progrès extraordinaires ont été accomplis depuis une dizaine d'années en matière de libéralisation des échanges et d'intégration des marchés dans l'hémisphère. Le Canada a pour sa part fait le pari du libre-échange comme en témoignent les accords avec les États-Unis, le Mexique et, plus récemment, le Chili. Il précise de plus que chaque fois que la signature d'un accord de libre-échange a été envisagée, le Parlement canadien a été le lieu de débats vigoureux et passionnés sur les conséquences anticipées de ces choix politiques majeurs.

Selon monsieur Molgat, le gouvernement du Canada a la conviction que l'établissement de partenariats économiques forts à l'échelle du continent est dans l'intérêt de tous. D'ailleurs, il existerait maintenant un large consensus au pays quant aux avantages économiques découlant de l'intégration hémisphérique. Les parlementaires, en tant que représentants du peuple, se doivent toutefois de demeurer vigilants, car le libre-échange hémisphérique ne sera ni l'Eldorado ni la panacée aux problèmes des sociétés des Amériques.

Une intégration économique qui ne tiendrait pas compte des caractéristiques politiques, sociales et culturelles de chacun des pays concernés serait-elle viable? Voilà la grande question à laquelle, selon monsieur Molgat, les parlementaires doivent tenter de répondre dans les prochains jours. L'objectif de la Conférence consiste à amener les parlementaires à collaborer en dépit de leurs différences et cela afin que les processus d'intégration produisent des résultats avantageux pour toutes les populations.

En guise de conclusion, monsieur Molgat rappelle aux parlementaires qu'ils ne doivent pas oublier que les politiques publiques et les accords internationaux quels qu'ils soient, et notamment les accords commerciaux, visent essentiellement à assurer le progrès social, la sécurité et

l'amélioration de la qualité de vie des populations et qu'ils doivent bénéficier aux plus démunis.

Monsieur Jean-Paul L'Allier entreprend son troisième mandat en tant que maire de la ville de Québec. Il possède une formation en droit et en science politique. Il a siégé à l'Assemblée nationale du Québec et a occupé diverses fonctions ministérielles de 1970 à 1976. Délégué général du Québec en Belgique de 1981 à 1984, il a agi comme Consul honoraire de Belgique à Québec de 1985 à 1988. Il est, entre autres, président de la Communauté urbaine de Québec, membre du conseil d'administration de l'Union des municipalités du Québec, vice-président de l'Association internationale des maires et président, depuis 1991, de l'Organisation des villes du patrimoine mondial. Monsieur L'Allier a été fait Officier de la Légion d'Honneur en mai 1992 par le président de la République française.

Le maire L'Allier souhaite la bienvenue aux participants dans la ville de Québec, la plus vieille ville au nord du Rio Grande qui célébrera en 2008 son 400^e anniversaire. Il souligne que Québec est une ville d'échanges, de rencontres, de tolérance, d'ouverture et de partage. Il rappelle que c'est ici, dans les dernières semaines de la Seconde Guerre mondiale, que Churchill et Roosevelt se sont rencontrés afin de mettre au point les stratégies d'après-guerre et que c'est également dans cette ville que fut créée, il y a une cinquantaine d'années, l'Organisation des Nations unies pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO). Ainsi, monsieur L'Allier croit que les parlementaires sont réunis dans une ville accueillante pour ceux et celles qui veulent imaginer l'avenir, le définir et le construire.

Il fait remarquer que la ville de Québec est une ville de convergence, une convergence que rechercheront les parlementaires au cours de la Conférence parlementaire des Amériques, tout comme ils rechercheront la complémentarité et la solidarité. Selon monsieur L'Allier, cette convergence, cette solidarité et cette complémentarité seront toujours, partout à travers le monde, basées sur une meilleure connaissance des autres et sur le respect des peuples, des sociétés et des

personnes.

Monsieur Cesar Gaviria est le secrétaire général de l'Organisation des États américains (OEA). D'abord élu à la Chambre des représentants de la République de Colombie en 1974, il en devient le président en 1983. Ministre des Finances, puis ministre de l'Intérieur sous l'administration de Virgilio Barco, il fut choisi candidat présidentiel par le Parti Libéral et élu président de Colombie en 1990. Il a joué un rôle majeur dans la promotion d'une politique d'ouverture à la démocratie, le développement du commerce régional et la marche vers l'intégration économique. Reconnu en tant que médiateur, fervent démocrate, partisan de l'intégration régionale et défenseur des droits de l'Homme, il est nommé secrétaire général de l'OEA en 1994. Dès son entrée en fonction, monsieur Gaviria a instauré des réformes visant à moderniser l'organisation, lui permettant ainsi de bénéficier d'une nouvelle capacité d'adaptation aux défis et aux besoins du continent.

Monsieur Gaviria soutient qu'en cette fin de millénaire, les Amériques sont engagées dans une ère nouvelle, riche de possibilités, dont la plus importante est l'intégration, mais également de défis et de grands enjeux, dont les plus préoccupants sont ceux qui menacent nos démocraties.

Il souligne que ces deux grands objectifs, l'intégration et la démocratie, doivent inspirer nos travaux, dans un contexte où la marginalité, la pauvreté, le trafic des stupéfiants, le terrorisme et l'insécurité, constituent les principaux maux de nos sociétés.

Monsieur Gaviria mentionne que la raison d'être et la principale mission de l'Organisation des États Américains est d'oeuvrer à la promotion et à la consolidation des institutions démocratiques, soulignant que les maux qui affectent la démocratie nuisent tant à la qualité de vie des citoyens qu'au développement économique. Il rappelle qu'encore aujourd'hui, de nombreux problèmes sapent la légitimité et la crédibilité de la démocratie, diminuant d'autant son efficacité. Il

signale à ce sujet que la défense des institutions démocratiques exige la participation active de l'ensemble des gouvernements, des parlements et des institutions interaméricaines, citant à titre d'exemple la collaboration obtenue dans le cadre de la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues, de la Convention contre la corruption, du Plan d'action contre le terrorisme, des démarches visant à éliminer les mines antipersonnel et du Sommet des Amériques sur le développement durable.

Pour monsieur Gaviria, oeuvrer en faveur de la démocratie, c'est oeuvrer en faveur de l'intégration car plus une démocratie s'avère participative, plus elle favorise la création d'un espace d'intégration. C'est pourquoi le renforcement de la fonction législative et des parlements s'avère crucial. Pour pouvoir maintenir l'actuel rythme accéléré de l'intégration interaméricaine, il s'avère impératif de disposer, dans toutes les nations du continent, de parlements qui délibèrent, affirme-t-il. Ainsi, les parlementaires, grâce à leur initiative dans le domaine législatif, détiennent une des clés les plus importantes pour favoriser l'intégration et consolider les démocraties.

En conclusion, monsieur Gaviria rappelle que l'OEA continuera de contribuer au processus d'intégration et s'est engagée à mettre en oeuvre un vaste programme de réformes et de coopération interaméricaine, soulignant à cet effet que la collaboration des parlementaires et des institutions législatives était fondamentale pour l'atteinte de cet objectif.
